

François Durey ; cette charge (1) lui attribuait tous les privilèges de la noblesse : aussi le voyons-nous se qualifier, en 1712 (2), du titre d'Écuyer auquel il ajoutait Conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances, conseiller du Roy, garde-scel des sentences, jugements et ordonnances et autres actes de la juridiction et la douane, maîtrise des ports, ponts et passages de la ville de Lyon.

Il venait d'acquérir (3) de François de Murard, conseiller du Roi au parlement de Paris, la seigneurie de Bèlignieux en Bresse, pour laquelle il fournit l'aveu et dénombrement, les 15 décembre 1710 et 22 mai 1713.

Pierre de Montherot, écuyer, obtint, le 25 avril 1738, des lettres de conseiller secrétaire du Roi *honoraire*, après avoir exercé ledit office, depuis le 14 mars 1711 qu'il en avait été pourvu, jusqu'au 7 mars de ladite année 1738 qu'il s'en était démis en faveur de Louis-Hyacinthe Féjacq d'Arluy (4).

Il avait épousé en premières noces Madeleine Houppin, dont il eut :

1<sup>o</sup> Pierre de Montherot, mort jeune,

(1) En 1711, il n'y eut en France que quatorze provisions de cet office recherché : on trouve, avec celles de Pierre de Montherot, les lettres accordées à François Terray et à Pierre Sauvage, noms qui intéressent nos contrées. — Voir Etat de la France, Paris, les libraires associés, 1722, t. IV, p. 101.

(2) Acte de vente du 9 septembre 1712, Guyot, notaire à Lyon, au S<sup>r</sup> Frédéric Gros, marchand bourgeois de Lyon, de l'office de conseiller du Roy, garde-scel des sentences, etc., au prix de 3300 livres.

(3) Contrat du 7 novembre 1710. Bridon et Courtois, notaires à Paris. — Jules Baux, Nobiliaire de Bresse et Dombes, Bourg en Bresse, Martin-Bottier, 1862, p. 10, *verbo* Bèlignieux.

(4) Acte du 26 avril 1685, Levesque et Baglan, notaires à Paris. — Preuves devant Chérin.